

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2013

Sur le prix et la qualité du Service Public
des déchets ménagers et assimilés



PRÉVENTION

+



TRI SÉLECTIF

+



DÉCHETTERIES

+



INCINÉRATION

LA BONNE
SOLUTION



SOMMAIRE

Edito du Président

p 3

1. Présentation du SYTEVOM

p 4

2. Les aspects financiers et budgétaires

p 7

3. Le bilan et les indicateurs d'activités

p 9

4. La prévention et les nouvelles filières

p 21

5. Animation et communication

p 25

Comme vous pourrez le constater dans les pages de ce rapport d'activité, l'année 2013 n'aura pas dérogé aux tendances fortes que nous avons connues les années précédentes en matière de production de déchets sur notre territoire. La politique de prévention et les efforts menés par le SYTEVOM et par l'ensemble de ses collectivités adhérentes n'auront pas été vains. Les résultats sont donc dans la parfaite ligne des prévisions faites, grâce aux effets conjugués des actions et décisions prises par les collectivités de Haute Saône et du Doubs (développement de la redevance incitative, passage de la collecte sélective en porte à porte, expérimentation de l'extension des consignes de tri, par exemple).



Avec l'année 2013 qui se termine, nous achevons également un mandat mais plus encore, une étape importante dans la construction de la collectivité SYTEVOM. Une construction que nous avons souhaitée collective et participative autour du Comité Syndical, du travail des Commissions et de l'investissement de chaque élu sur son territoire. La reprise des gardiens de déchetterie, le déploiement de la benne meuble (avec la signature de la 1ère convention nationale avec Eco-Mobilier), le lancement de la politique de soutien au broyage des déchets verts, la finalisation de l'étude sur la valorisation énergétique auront été les principaux temps forts de cette année.

En cette période de crise généralisée, il est essentiel de mettre en évidence et d'insister sur le rôle du SYTEVOM en tant qu'acteur de son territoire et moteur de nombreuses activités, lesquelles sont, in fine, génératrices d'emplois. Selon le principe de l'économie circulaire, notre collectivité s'inscrit dans une démarche fortement marquée par le développement durable et agit en direct ou au travers des partenariats engagés sur son territoire. Par le biais des projets développés dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ressourceries, emplois aidés), le SYTEVOM n'a de cesse de donner sa chance aux personnels en difficultés dans leur recherche d'emploi. Le public des jeunes reste un cœur de cible particulier afin de donner le « coup de pouce » pour une remise en situation d'emploi. Parce que la jeunesse doit pouvoir constituer la ressource pour construire un lendemain plus radieux, nous avons fait le choix de faire confiance à ces jeunes, notamment pour occuper des emplois de gardiens et de chauffeurs. Certes, l'investissement est plus lourd, le temps passé plus important mais, que la réussite est belle et gratifiante pour notre jeunesse.

Bonne lecture.

M. Franck TISSERAND
Président - SYTEVOM

1- Présentation du SYTEVOM

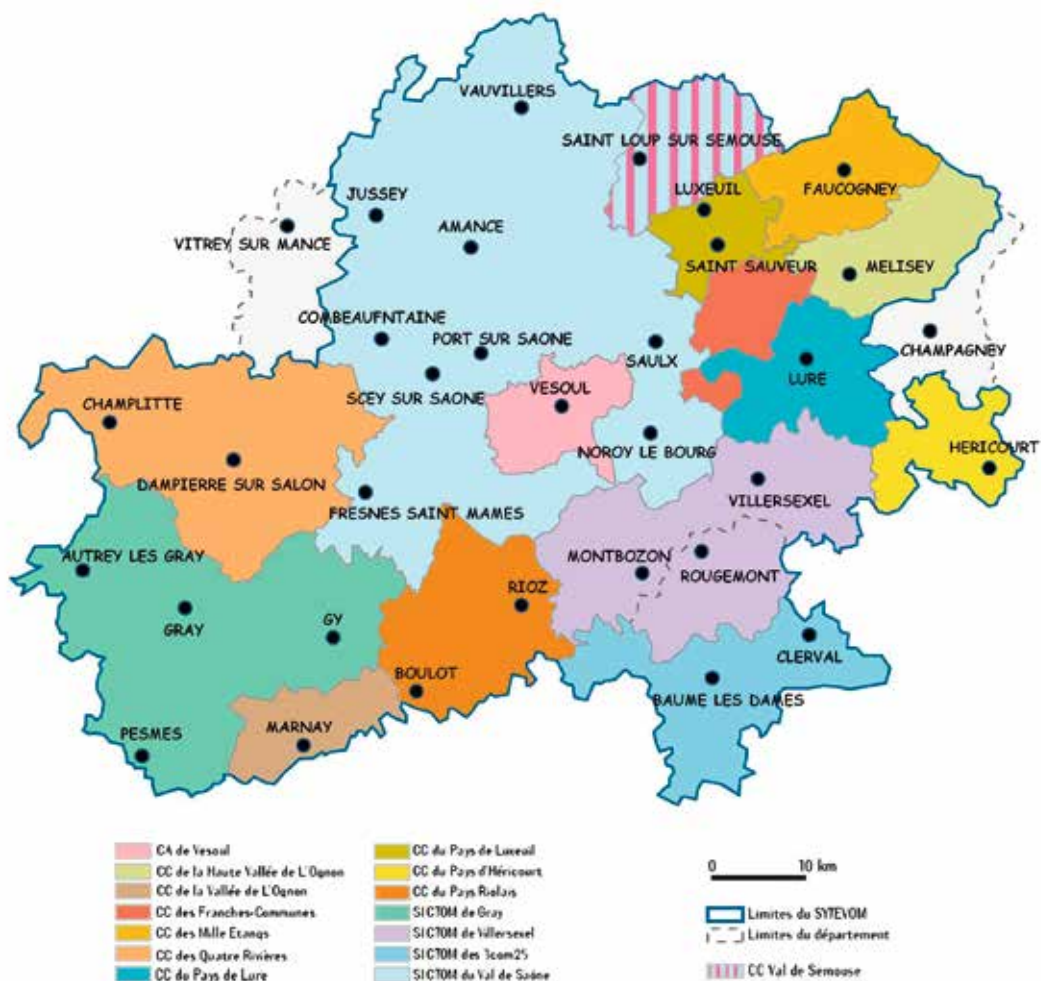
Ses missions :



Le Syndicat Mixte pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des déchets ménagers est une collectivité territoriale aux missions organisées en trois domaines principaux de compétence : le traitement et la valorisation des ordures ménagères, l'organisation du tri des matières issues de la collecte sélective et la gestion des déchetteries de son territoire.

Issu de l'adhésion de syndicats intercommunaux de collecte, des communautés de communes de Haute-Saône et de certaines du Doubs limitrophe, le SYTEVOM compte 14 adhérents, représentant **590 communes pour 250 000 habitants regroupés.**

TERRITOIRE DU SYTEVOM



Des moyens :

A partir du Centre de valorisation des déchets mis en service en octobre 2006 et situé à Noidans le Ferroux, le SYTEVOM organise le traitement et le tri. Depuis 2009 et au bénéfice de process industriels et de contrôles rigoureux, l'usine est classée ISO 14001.

Le Centre comprend :



- **1 incinérateur** d'une capacité de 41 000 tonnes,
- **4 quais de transferts** de déchets répartis sur le territoire et permettant d'optimiser le transport,
- **1 centre de stockage des déchets ultimes** à Vadans certifié ISO 14001 et en fin d'exploitation,
- **1 centre de tri** d'une capacité de 17 000 tonnes par an qui traite les déchets issus de la collecte sélective effectuée en porte à porte et également ceux des points d'apport volontaire,
- **1 100 points d'apports volontaires** (conteneurs à verre et conteneurs mixtes) répartis sur le territoire, soit 1 PAV pour 220 habitants,
- **32 déchetteries d'accès libre et gratuit** pour les particuliers. Conçues pour les particuliers, elles accueillent également les professionnels (artisans, commerçants) sous conditions et avec une contribution financière selon la nature et le volume de leurs dépôts.

Une organisation :

Le SYTEVOM est constitué d'un Conseil Syndical comptant 33 délégués issus des collectivités adhérentes et d'un exécutif composé du président et de 5 vice-présidents.

Le Conseil se réunit environ 5 fois par an en plus des nombreuses réunions de commissions de travail (Prévention, Déchetteries, Finances) et du Conseil d'exploitation de la régie.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les personnels gardiens de déchetterie sont rattachés au SYTEVOM. Les objectifs recherchés avec cette intégration sont :

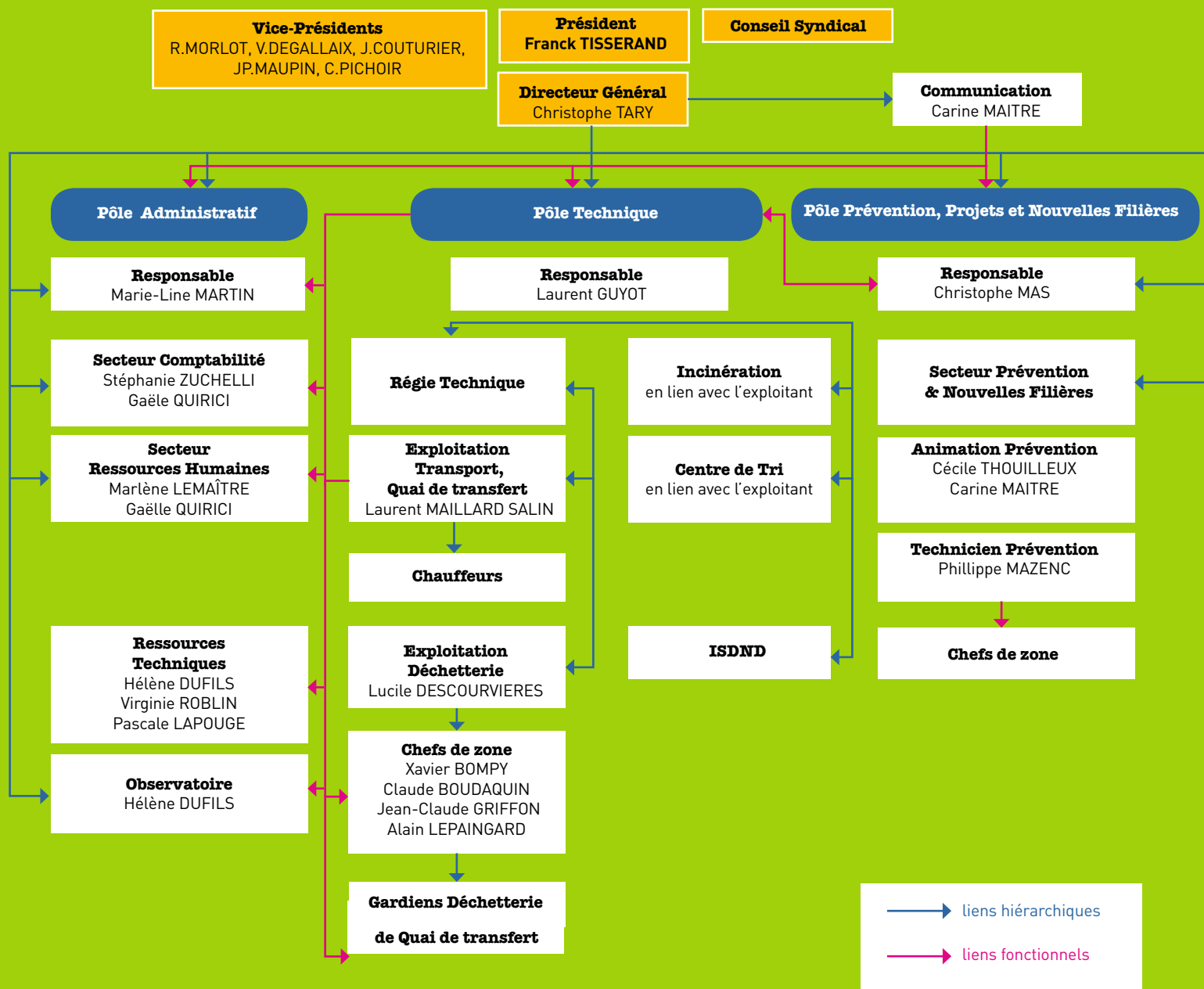
- **une harmonisation** du fonctionnement du réseau des 32 déchetteries du territoire (horaires, consignes ...)
- **une meilleure efficacité** dans la gestion des équipements,
- **une maîtrise complète** de la filière déchets et de la gestion des flux,
- **une optimisation des coûts** d'exploitation (déchetteries, transport).

Le travail conduit en amont sur plus de 18 mois a permis d'obtenir rapidement des premiers résultats satisfaisants.

En 2013, environ 65 gardiens (titulaires, remplaçants et polyvalents) répartis sur le territoire ; 4 chefs de zone opérationnels sur le terrain et responsables directs des gardiens ; 14 agents au siège (personnel administratif et technique), et 7 chauffeurs poids-lourd.

L'effectif total du SYTEVOM est de 90 personnes.

organigramme au 31/12/2013



2 - Les aspects financiers et budgétaires

Le Sytevom dispose d'un budget consolidé approchant les 25 millions d'euros. Il comporte une section de fonctionnement permettant d'assurer la gestion courante de ses activités et une section d'investissement afin de financer ses projets.

Afin de donner une vision synthétique et objective de la situation financière de la collectivité, nous avons retenu le même indicateur que l'an dernier, c'est-à-dire le niveau de l'épargne brute. Rappelons que cette épargne brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement après avoir retranché les dépenses réelles de fonctionnement. Appelé également autofinancement brut, cet indicateur permet de mesurer la capacité de la collectivité à affecter cet excédent à la couverture de ses investissements et au remboursement de sa dette.

Comme il est précisé dans le tableau ci-dessous, cet excédent s'établit au 31 décembre 2013 à **2 645 860 €**. Il est en très forte progression par rapport à l'année 2012 et vient consacrer un solide exercice 2013 marqué par la mise en œuvre d'une organisation plus intégrée pour les activités du Sytevom.

Evolution de l'Epargne Brute 2012/2013

DONNÉES ISSUES DES COMPTES ADMINISTRATIFS		2012	2013
Dépenses	Nature de dépenses	€	€
Charges à caractère général	Prestation de transport et de traitement des déchets, fonctionnement des installations, taxes (TGAP) ...	11 924 851	12 057 738
Charges de personnel et frais assimilés	Salaires, charges et cotisations.	1 707 074	1 693 442
Atténuations de produits		0	
Autres charges de gestion courantes	Subventions, reversements aux adhérents.	1 369 809	1 228 174
Frais financiers	Intérêts des emprunts contractés pour la réalisation du Centre de Valorisation de Noidans le Ferroux.	1 059 962	853 484
Charges exceptionnelles	Subventions exceptionnelles	125 965	161 812
Dotations aux provisions	Provisions pour la post-exploitation du site de Vadans	109 447	111 709
		16 297 110	16 106 359
Recettes	Nature des recettes		
Atténuation de charges		14 163	28 355
Produits des services	Recettes issues de la revente d'électricité, de matériaux, de la facturation d'enlèvement des OM aux adhérents ...	8 215 244	7 854 050
Fiscalité		0	
Dotations et participations	Cotisations des adhérents, subventions de l'ADEME, participations des Eco-organisme	8 871 870	10 575 225
Autres produits de gestion courante		8 716	29 788
Produits financiers		0	0
Produits exceptionnels		125 218	264 801
Reprises		0	0
		17 235 213	18 752 219
Epargne brute		938 103	2 645 860

Rappelons que le SYTEVOM ne perçoit pas de fiscalité, à contrario d'autres collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils généraux). Les collectivités chargées de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective lui versent deux types de contributions. La première est une cotisation assise sur la population regroupée au sein de la collectivité adhérente. La seconde est une tarification à la tonne d'ordures ménagères prises en charge et traitées par le SYTEVOM.

Une tarification raisonnée et maîtrisée malgré un environnement particulièrement instable : la poursuite de la baisse des tonnages d'ordures ménagères induit des recettes moindres pour des coûts de fonctionnement qui eux continuent à progresser, sous deux effets majeurs : la hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et la révision du contrat d'exploitation de l'usine.

Tarification pour les adhérents	2010	2011	2012	2013
Cotisation par habitant	18,70€ HT	19,70€ HT	20€ HT	20,50€ HT
Traitement OM (la tonne)	90€ HT	94,8€ HT	98,6€ HT	105€ HT
TGAP	4€	5€	6,40€	8€

Pour ce qui concerne les investissements, l'année 2013 aura été une année transitoire et de préparation de projets. En effet, la poursuite du programme de modernisation des déchetteries a été ralentie du fait essentiellement de la nouvelle réglementation applicable aux déchetteries. Les études préparatoires sont effectuées sur les sites d'Arc-les-Gray, de Gy, de Saint-Sauveur et de Port-sur-Saône. Ce qui signifie que les travaux sur ces déchetteries démarreront sans délai en 2014.

En outre, la politique de recherche et d'expérimentation s'est poursuivie en 2013 avec la finalisation de l'étude d'optimisation énergétique afin de développer des activités nouvelles autour de l'usine de Noidans-le-Ferroux, le développement des bennes de collecte du plâtre par exemple. Sans oublier la confirmation de l'expérimentation menée au niveau national avec la benne meuble. Le Sytevom a été signataire de la 1^{ère} convention avec le nouvel éco-organisme Eco-Mobilier et a déployé cette nouvelle benne sur 14 déchetteries à la fin de l'année 2013.

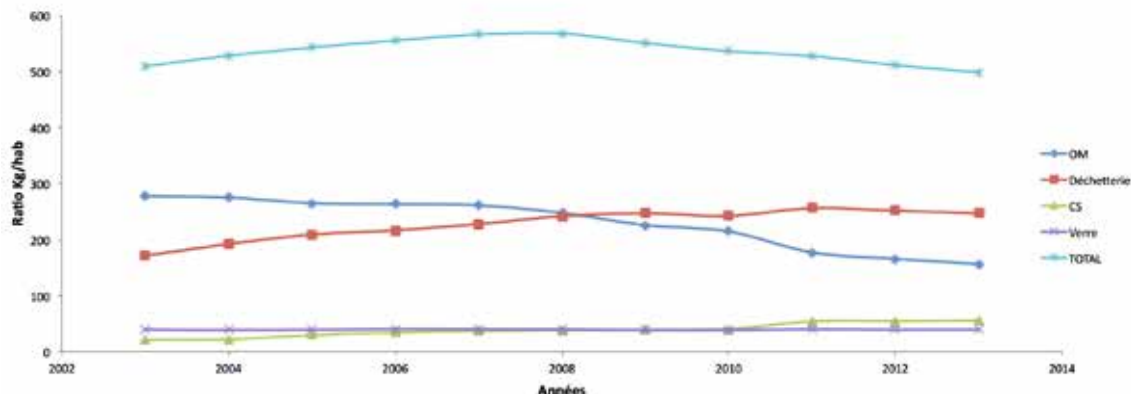
Pour rappel, le SYTEVOM a engagé une démarche visant à anticiper ses besoins futurs en financement et à prévoir au travers d'hypothèses, ses perspectives d'évolution. Tout cela s'inscrit dans la réalisation de la prospective financière pluri-annuelle. De plus, les emprunts souscrits avant 2008 relevant de la classification « emprunts dits toxiques », ils nécessitent une attention et un suivi particulier avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé.

Cette dette est constituée par les emprunts ayant servi à financer l'investissement du Centre de Valorisation des Déchets (Usine d'incinération et Centre de tri) soit plus de 30 millions d'euros.

3. Le bilan et les indicateurs d'activités

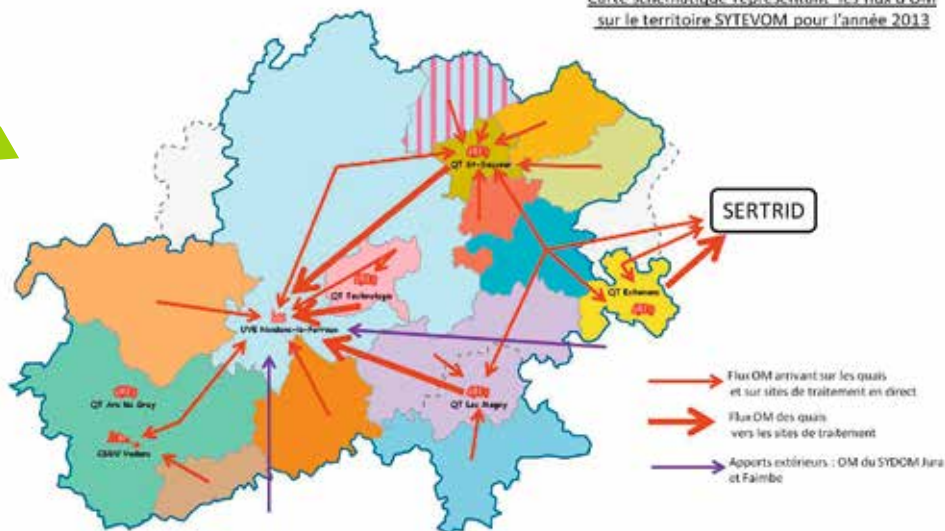
Evolution ratio déchets municipaux

Evolution des ratios des déchets SYTEVOM par flux sur les 10 dernières années



	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
OM	278	275	265	263	261	247	226	214	177	166	156
Déchetterie	171	192	209	217	228	242	247	242	256	251	247
CS	21	22	29	35	36	38	39	41	54	55	55
Verre	39	39	39	41	40	40	39	38	40	39	40
TOTAL	509	528	543	555	566	567	551	536	527	511	498

Carte schématique représentant les flux d'OM sur le territoire SYTEVOM pour l'année 2013



A. Les Ordures Ménagères :

Il est tout d'abord important de rappeler la compétence exacte du SYTEVOM dans ce secteur. La collecte des ordures ménagères est assurée par les Communautés de Communes et les SICTOM. Ces derniers sont en charge de la collecte et de l'organisation des tournées de ramassage sur leur secteur. C'est ensuite que le SYTEVOM intervient en assurant le transfert et le traitement de ces ordures ménagères.

Dans la continuité des années précédentes, il est à noter un phénomène significatif de baisse des tonnages. C'est, en effet, une baisse de 5% des tonnes d'ordures ménagères qui a été constatée par rapport à l'année dernière. Passant de 166 kg par habitant en 2012 à 156 kg par habitant en 2013. Ce résultat qui peut également être comparé aux données nationales (340 kg par habitant en 2012) démontre la pertinence des actions engagées, en particulier autour de la politique de prévention des déchets.

Afin de mener à bien ses compétences, le SYTEVOM dispose de plusieurs « outils ». L'usine d'incinération, l'installation de stockage des déchets non dangereux, les quais de transfert.

Evolution des tonnages d'ordures ménagères depuis 2004 au regard de la progression de population SYTEVOM

		Evolution population	Evolution tonnage
2004	65 121,47 T		1%
	236 836 hab	2%	
2005	63 512,58 T		-2%
	239 625 hab	1%	
2006	63 391,1 T		-0%
	240 835 hab	1%	
2007	62 885,99 T		-1%
	240 835 hab	0%	
2008	59 576,56 T		-5%
	240 835 hab	0%	
2009	55 618,85 T		-7%
	246 251 hab	2%	
2010	53 116,46 T		-4%
	247 664 hab	1%	
2011	44 099,99 T		-17%
	248 947 hab	1%	
2012	41 377,17 T		-6%
	249 819 hab	0,4%	
2013	39 215,00 T		-5%
	250 619 hab	0,3%	

Cependant le chiffre «TOTAL» ne représente qu'une partie des déchets traités (enfouis ou incinérés) en 2013. Entre autre, il ne faut pas négliger la part de DIB : 2145 tonnes. A ceci s'ajoute des OM ne provenant pas des adhérents SYTEVOM et notamment l'apport du SYDOM du Jura de 1578 tonnes. Ou encore le « refus de tri » : 2805 tonnes ainsi que le « tout venant » : 2433 tonnes pris en charge au centre d'incinération.

TOTAL OM TRAITEES SYTEVOM				
	BOUROGNE (tonne)	NOIDANS LE FERROUX (tonne)	VADANS (tonne)	TOTAL*
Janvier	474,38	2700,06	375,46	3549,90
Février	359,40	2297,13	300,76	2957,29
Mars	356,70	2521,28	329,82	3207,80
Avril	371,34	2577,24	308,60	3257,18
Mai	370,62	2738,50	302,72	3411,84
Juin	327,88	2432,60	303,40	3063,88
Juillet	372,04	2751,66	359,46	3483,16
Aout	346,72	2527,84	319,14	3193,70
Septembre	353,14	2550,72	283,80	3187,66
Octobre	390,02	2807,18	352,30	3549,50
Novembre	349,62	2476,82	302,60	3129,04
Décembre	213,60	2774,78	283,30	3271,68
TOTAL	4285,46	31155,81	3 821,36	39262,63

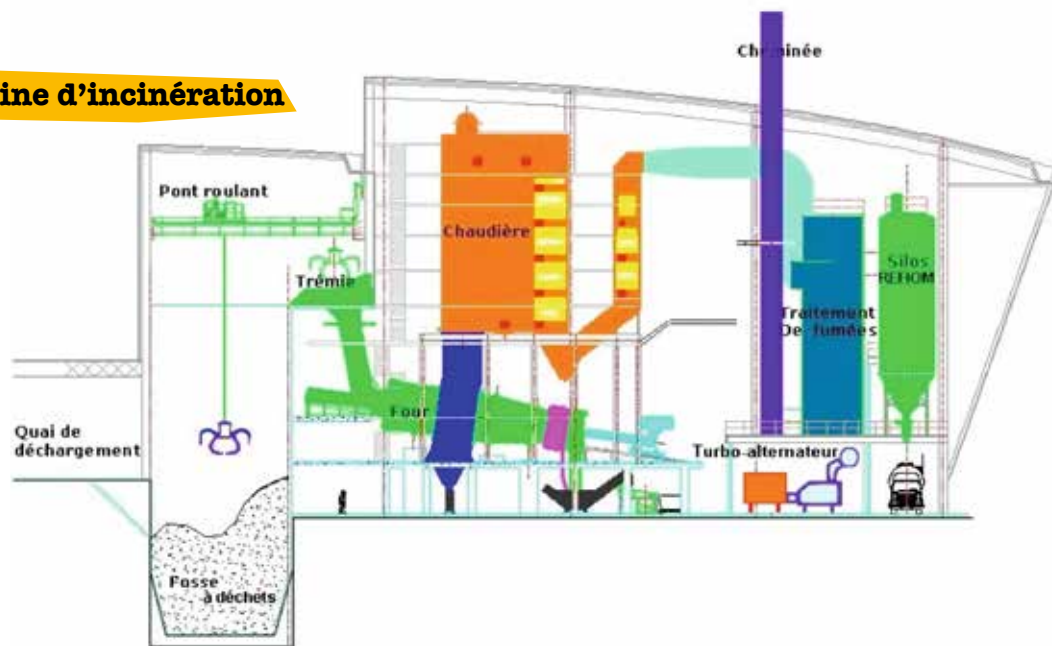
* : Le «Total» affiché ici est légèrement différent du tableau précédent en raison de la part de DIB (Déchets Industriels Banals) en provenance des quais de transfert englobée dans les tonnages de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE).

Trois lieux de traitement sont identifiés : le site principal de Noidans-le-Ferroux, l'usine du SERTRID située à Bourgogne (90) qui assure le traitement d'une partie des ordures ménagères du secteur nord-est du département et l'installation de stockage de Vadans.

1. L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

Construit par le SYTEVOM en 2006 et en fonctionnement depuis le début de l'année 2007, l'Unité de Valorisation de Noidans-le-Ferroux a une capacité de **41 000 tonnes par an**. Elle fonctionne 24h/24h avec un four qui accueille 5,5 tonnes/heure. L'exploitation en est confiée à l'entreprise IDEX Environnement.

Schéma de l'usine d'incinération



Chaque année, 18 000 MWh d'électricité sont produits. Environ 30 % de cette électricité sont utilisés en autoconsommation et les 70% restant sont revendus à EDF, ce qui représente la consommation annuelle d'environ 2000 foyers. L'énergie dégagée par la combustion des 41 000 tonnes d'ordures ménagères incinérées par an est récupérée dans une chaudière pour produire de la vapeur. Cette dernière entraîne un turboalternateur qui produit de l'électricité. La production électrique correspondante représente 17 000 MWh par an dont plus de 13 000 MWh sont revendus chaque année à EDF (la différence correspond à l'autoconsommation du site).

Le rendement énergétique de l'opération est de 40 %.

Améliorer la valorisation

Le SYTEVOM a confié à un bureau d'étude la mission d'évaluer les possibilités d'augmenter ce rendement et de déterminer l'énergie résiduelle pouvant encore être récupérée. En effet, à partir d'un rendement supérieur à 60 % des économies substantielles peuvent être réalisés sur les taxes payées sur les tonnages de déchets traités (jusqu'à 164 000 € HT d'économies potentielles par an).

Les premiers résultats aboutissent à un reliquat d'énergie thermique annuel d'environ 3 000 MWh (soient 1 600 foyers éclairés par an ou encore 190 foyers chauffés par an).

Les utilisations potentielles, essentiellement agricoles, sont la déshydratation de fourrages, la fabrication de pellets, le séchage de bois, le maraîchage, l'horticulture ou le chauffage de centre aquatique.

Une chaîne de traitement des fumées est mise en place au sein même du process afin de garantir que le niveau de rejet à l'atmosphère respecte les normes européennes :

- Les gaz de combustion en sortie de chaudière sont traités par adjonction de réactifs pour neutraliser les dioxines, métaux lourds...
- Les fumées sont filtrées pour recueillir les poussières et résidus (REFIOM), qui sont ensuite enfouis sur un site adapté.

« Respect
des normes »

Au moment du projet de construction de l'unité de valorisation énergétique des déchets ménagers de Noidans-le-Ferroux, le SYTEVOM a décidé de mettre en place un dispositif de biosurveillance.

Il s'agit de mesurer sur des supports biologiques les éléments caractéristiques des retombées de la combustion de déchets ménagers (dioxines/furanes et métaux lourds).

Un point zéro a été réalisé avant même la construction de l'usine et, tous les ans, les polluants sont recherchés sur les lichens, les laits, les sols et les céréales d'une douzaine d'exploitations agricoles sélectionnées d'après une étude de dispersion atmosphérique.

Chaque année, la conclusion des 250 mesures, réalisées par un laboratoire indépendant, est qu'il n'y a aucune incidence environnementale de l'activité de l'incinérateur. Les valeurs constatées sont en effet systématiquement du niveau du « bruit de fond » mesuré initialement.

Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques (analyses continues, ponctuelles et biosurveillance) ainsi que l'activité annuelle du centre de valorisation des déchets sont présentés une fois par an aux services de l'état (Préfecture, DREAL, ARS, DDT, communes) ainsi qu'aux associations de défense d'environnement dans une Commission de Suivi de Site.



La dernière commission traitant de l'exercice 2012 s'est tenue le 10 mars 2013. Aucune remarque n'y a été formulée et la conformité des données a été constatée.

Depuis 2009, l'usine est d'ailleurs classée ISO 14001 (normes environnementales internationales).

2. L'ISDND de Vadans :

Située à Vadans, l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux est gérée par le SYTEVOM. Elle est certifiée ISO 14001 depuis 2005.

Cette installation intervient en complémentarité du four de l'Unité de Valorisation Energétique, de Noidans-le-Ferroux. Les matières apportées sur le site sont de plusieurs natures. Il y a d'abord les apports directs d'ordures ménagères qui sont limités aux deux secteurs immédiatement voisins de l'ISDND (SICTOM du Secteur de Gray et C.C. du Val de l'Ognon).

Des encombrants provenant des déchetteries du département de la Haute-Saône gérées par le SYTEVOM, y sont également déposés.

Les déchets industriels banals proviennent du seul secteur de Gray et viennent compléter les dépôts.

Les mâchefers valorisables produits par l'UVE de Noidans-le-Ferroux sont utilisés dans l'ISDND pour assurer la couverture des déchets stockés et éviter ainsi les odeurs et les envols.

Des déchets inertes issus des déchetteries du département sont également utilisés en renfort de pistes des alvéoles de stockage.

L'autorisation administrative d'exploiter a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2014. Toutefois, la capacité résiduelle devrait être atteinte pour fin juillet 2014. A partir de cette date sera mise en place la couverture étanche définitive des alvéoles et une végétalisation du site. Un suivi analytique et environnemental se mettra ensuite en place pour une durée de 30 ans (post-exploitation).

Rappelons que le SYTEVOM a également la propriété des 155 hectares de forêt environnante dont il assure la gestion. Ceci dans un objectif de maîtriser et de surveiller l'écosystème alentour.



3. Les quais de Transfert

Au nombre de 5 situés (dont 4 sont la propriété du SYTEVOM), les quais permettent le regroupement des ordures ménagères (mais aussi de la collecte sélective) et l'optimisation du transport vers l'usine de Noidans-le-Ferroux. En effet, la particularité du territoire du SYTEVOM est son importance et son étalement. Le recours à des quais de transfert limite les kilométrages parcourus par les camions-bennes assurant la collecte. Le vidage des camions de collecte se fait ainsi à proximité et dans des semies-remorques permettant une optimisation du transport vers l'usine d'incinération.



Quai de transfert de Les Magny

Tonnages sur les quais de transfert en 2013

	QT ST SAUVEUR	QT ECHENANS	QT LES MAGNY	QT Arc les Gray	QT VESOUL
OM adhérents	9 778,74	4 263,24	5484,98	0	8 222,78
%	88,96%	88,83%	73,84%	0%	80,51%
Autres déchets	30,95	17,77	0	0	0
%	0,28%	0,37%	0%	0%	0%
Collecte Sélective en Porte à Porte	1 182,41	518,08	1943,48	1715,56	1 990,32
%	10,76%	10,80%	26,16%	100,00%	19,49%
TOTAL (en tonnes)	10 992,10	4 799,09	7 428,46	1 715,56	10 213,10

Sources Collecte Sélective QT Saint Sauveur : CC Lure (+ Amblans et Genevreville) ; CC Val de Semouse ; CCP Luxeuil ; CC Franches Communes - **Sources Collecte Sélective QT Echenans** : CCP Héricourt - **Sources Collecte Sélective QT Pusey** : CAV - **Sources Collecte Sélective QT Les Magny** : SICTOM des 3 COM 25 ; SICTOM de Villersexel - **Sources Collecte Sélective QT Arc les Gray** : SICTOM de Gray ; CC de la Vallée de l'Ognon - **Sources Collecte Sélective QT Arc les Gray** : SICTOM de Gray ; CC de la Vallée de l'Ognon - **Sources Autres déchets** : Centre Technique de Luxeuil ; Unité Technique de Lure ; Centre Technique de Saint Loup ; Centre Technique d'Héricourt ; DDE d'Héricourt ; ONF

B. La Collecte Sélective



LE MIXTE

Les déchets recyclables issus de la collecte en Porte à Porte (PAP), des Points d'Apport Volontaires (PAV) sont triés au Centre de Tri à Noidans le Ferroux. Ainsi, c'est 13 902 tonnes en provenance de nos adhérents qui ont été collectées sur le territoire du SYTEVOM.

A ceci s'ajoute la part de carton issus des déchetteries : 602 tonnes triées sur le site de Noidans-le-Ferroux, 243 tonnes sur celui de Faimbe et 2073 tonnes sur le site de Noidans-le-Ferroux. 282 tonnes ont également été collectées par Emmaüs en 2013. De plus, 140 tonnes de Preval (non adhérent) s'ajoute à ce total. C'est donc en tout 17 244 tonnes de déchets qui ont été triées pour le SYTEVOM en 2013.

Le centre de tri fonctionne depuis octobre 2006, il est exploité par la société COVED, il est certifié ISO 14001 depuis 2008. Il a une capacité maximum de 17 000 tonnes/an.

Les déchets recyclables sont triés sur la chaîne et stockés à l'intérieur du bâtiment en 9 catégories de produits :

- Journaux-revues-magazines (JRM),
- Papiers déclassés conditionnés (GM),
- Flaconnages plastiques en PET incolore,
- Flaconnages plastiques en PET,
- Flaconnages plastiques en PEHD,
- Cartons d'emballage (EMR),
- Briques alimentaires (ELA),
- Acier,
- Aluminium.

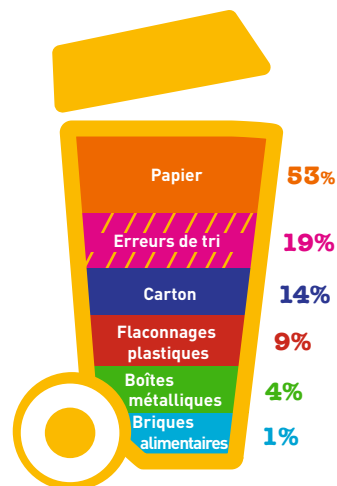


Centre de Tri à Noidans le Ferroux

Les produits triés sont repris par les filières désignées par Eco-Emballages dans le cadre du Contrat Programme de Durée entre ce dernier et le SYTEVOM. Celles-ci affrètent les transporteurs. Les papiers qui n'entrent pas dans le dispositif de soutien d'Eco-Emballages sont revendus directement par le SYTEVOM et l'exploitant du centre de tri.

Déchets recyclés	Filières
JRM (Journaux, Revue, Magasine)	Norske Skog Golbey (Epinal, 88)
EMR (carton, cartonnelle)	Papeterie DS SMITH KAYSERSBERG (Kaysersberg, 68)
Gros de magasin	NEGOPAP (68) Groupe Emin Leydier (10, 26)
Acier	ARCELORMITTAL (Differdange, Luxembourg)
PET coloré	Freundenberg Politec (Colmar, 68) WELLMANN France Recyclage (Verdun, 55)
PEHD	VALORPLAST Matières Plastiques de Bourgogne (La Loyère, 71) Comptoir des Plastiques de l'Ain (Pont d'Ain, 01)
PET incolore	WELLMANN France Recyclage (Verdun, 55) APPE France SAS (Sainte-Marie-la-Blanche, 21)
ELA (Liquides Alimentaires)	ECOPHYSE (37)
Aluminium	MARCHETTO (77) et COVED Négoce

Répartition des tonnages par flux en pourcentage triés au centre de tri de Noidans en 2013



L'exercice 2013 de la collecte sélective est marqué par la mise en place de la collecte des déchets recyclables au porte à porte de communauté de communes du Pays de Luxeuil au 1^{er} avril 2013, de la communauté de communes du Val de Semouse au courant de l'été et elle-même rattachée au Sictom du Val de Saône depuis le 29 mai 2013 adoptant ainsi l'extension des consignes de tri.

L'opération de retrait des conteneurs mixte sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) a continué en 2013 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil les Bains, et la Communauté de Communes du Val de Semouse.

Les conteneurs verre sont restés en place car n'étant pas concernés par la collecte en porte à porte.

Consécutivement, ces déchets recyclables (emballages, cartons et papier) en provenance des PAV ont chuté de 364 tonnes par rapport à 2012.

Les déchets recyclables (emballages, cartons et papier) en provenance des PAP ont augmenté de 840 tonnes par rapport à 2012.

Remarque : Ces chiffres totaux ne prennent en compte que les tonnages de la collecte sélective en PAP et PAV des adhérents du SYTEVOM. Afin d'obtenir le tonnage total des déchets recyclables pour 2013, il faut également prendre en compte une partie du carton en provenance des déchetteries : 602 tonnes.

Evolution du refus de tri depuis 2007

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pourcentage tonnages CDT	5.2%	5.8%	8.4%	11.1%	15%	15.9%	19.2%

En parallèle de l'augmentation des tonnages de collecte sélective, les erreurs de tri augmentent sensiblement en 2013 pour s'établir à 19,2 %. Ce phénomène est d'autant plus important que près de 70 % du territoire a adopté la redevance incitative et plus de 85 % des habitants disposent d'une collecte en porte-à-porte (pour certains très récemment). Il fait l'objet d'une attention particulière.

Evolution des tonnages de la Collecte Sélective (PAP et PAV) du territoire SYTEVOM (= sans compter les apports extérieurs)

	Tonnage et habitants	Evolution population	Evolution tonnage	Kg/hab
2007	8 783,17			36,5
	240 835 hab	0%		
2008	9 208,31		5%	38,2
	240 835 hab	0%		
2009	9 634,33		5%	39,1
	246 251 hab	2%		
2010	10 114,32		5%	40,8
	247 664 hab	1%		
2011	13 437,73		33%	54
	248 947 hab	1%		
2012	13 645,96		2%	54,6
	249 819 hab	0,4%		
2013	13 902,57		1%	55
	250 619 hab	0,3%		

2013 : Apports de PREVAL (= apport extérieur) de 140,1 tonnes

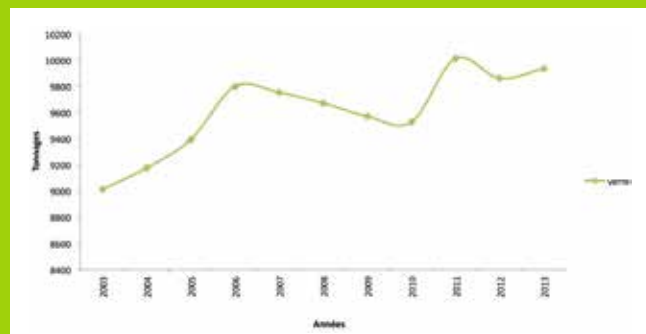
LE VERRE

Les tonnages VERRE collectés ont augmenté de 0,75 % par rapport à 2012 soit 40 kg/hab. Une étude sera lancée en 2014 pour optimiser la collecte et améliorer la qualité du verre.



Tonnage verre collecté : 9935 Tonnes

Evolution tonnages verre



C. Déchetteries

Elles sont 32 sur le territoire du SYTEVOM, réparties sur l'ensemble des bassins de populations pour être accessibles au quotidien par le plus grand nombre d'usagers.

L'accès aux déchetteries est libre et gratuit pour les particuliers.

Les professionnels sont quant à eux soumis à une tarification selon le type d'apport :

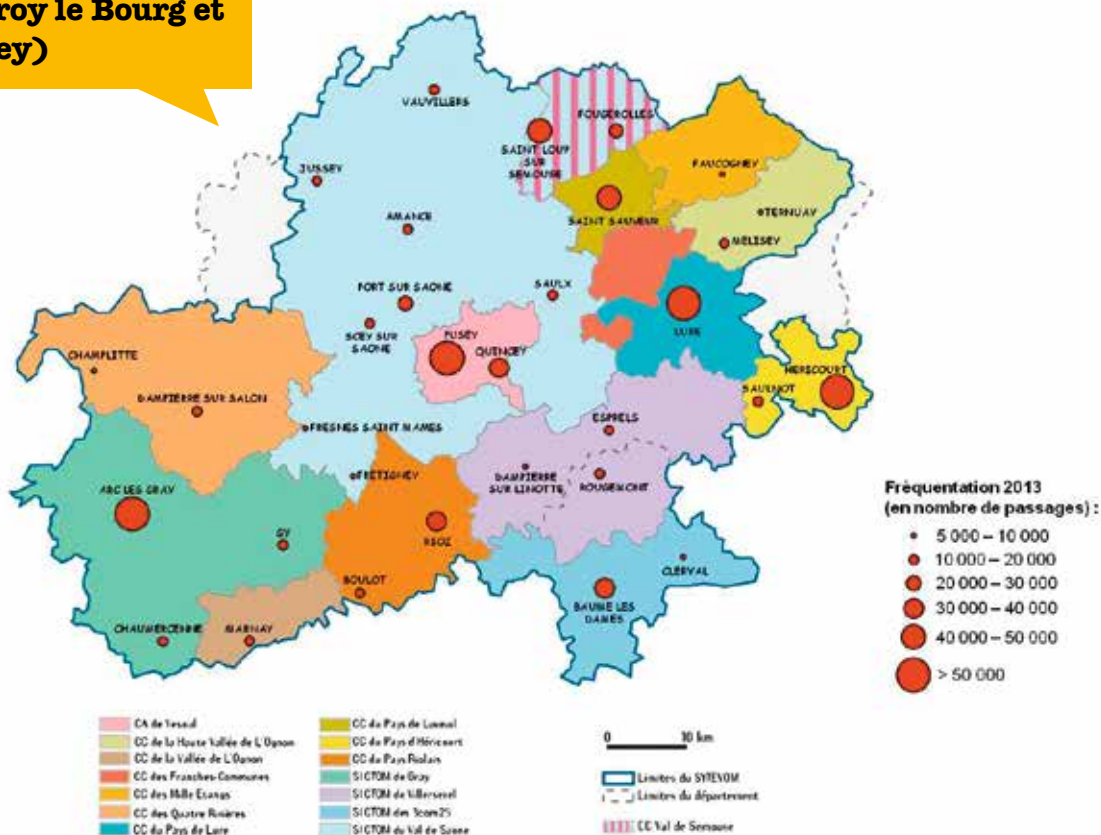
Encombrants + plâtre + inertes : 24 € le m³

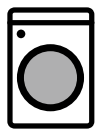
Déchets verts : 15 € le m³

Bois : 15 € le m³

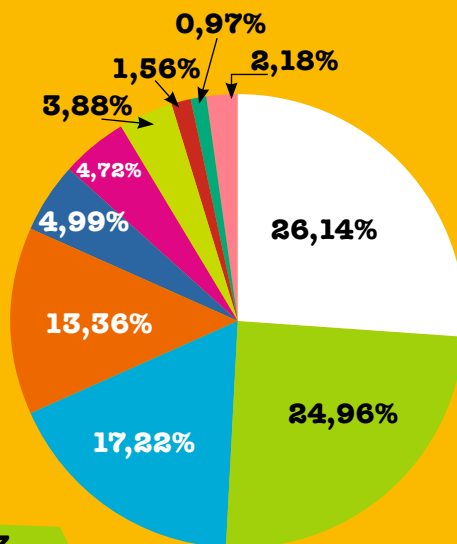
32 déchetteries et 4 plateformes (Chalonvillars, Lavoncourt, Noroy le Bourg et Rigney)

En 2013, plus de 772 000 passages en déchetterie pour un tonnage global de 61872 tonnes, en moyenne 247 kg/habitant





Tonnages des déchetteries SYTEVOM en 2013



- Encombrants
- Déchets verts
- Gravats
- Bois
- Ferraille
- Carton
- DEEE (appareils électriques)
- Meubles
- Déchets dangereux
- Autres

Déchetterie tonnage/flux en 2013

	Tonnages	%	kg/hab/an
Encombrants	16176	26,14	65
Déchets verts	15440	24,96	62
Gravats	10654	17,22	43
Bois	8268	13,36	33
Ferraille	3090	4,99	12
Carton	2918	4,72	12
DEEE (appareils électriques)	2403	3,88	10
Meubles	966	1,56	2
Déchets dangereux	601	0,97	4
Textiles	410	0,66	2
Pneus	351	0,57	1,4
Ressorcerie	207	0,34	0,8
Plâtre	143	0,23	0,6
Huile de vidange	126	0,20	0,5
Huile alimentaire	45	0,07	non significatif
Livres	64	0,10	non significatif
Polystyrène	6	0,01	non significatif
Films radiographiques	2	0,003	non significatif
Cartouches	0,38	0,001	non significatif
Bouchons en liège	0,01	0	non significatif
TOTAL	61872	100	247

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

2400 tonnes collectées en 2013 (soit 336 025 appareils électroniques).
Soit 9,6 kg/habitant/an contre une moyenne nationale de 7,7 kg. Ce sont 2113 tonnes valorisées.

1475 tonnes de CO2 évitées et 3068 barils de pétrole économisés.

Projets en cours

Les travaux liés à la **modernisation de certaines déchetteries** et la **création de végetteries** ont pris beaucoup de retard cette année. En effet, le contexte réglementaire ayant évolué, celui-ci impose désormais au SYTEVOM le respect d'une procédure d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Des nouvelles consultations ont du être menées et des délais d'instruction ont du être prolongés. Les projets sur Saint-Sauveur , Arc les Gray, Gy, Port sur Saône et Pusey sont ainsi reportés en 2014.

Les résultats de l'expérimentation du contrôle d'accès à Esprel et Saint-Sauveur sont concluants. Plus de 4000 badges ont été distribués auprès des ménages et des professionnels. Les données sont directement exploitées via un logiciel. Au niveau de la facturation, le gain de temps est indéniable quant aux recettes liées aux apports professionnels, leur augmentation est significative et place la déchetterie d'Esprel en 5^{ème} position (sur 32 sites existants).

D. L'activité régie

L'exercice 2013 de la "Régie Déchetteries" est marqué par une légère baisse de l'activité par rapport à l'année précédente.

Dans le même temps, **le poids moyen par benne collectée a augmenté de 14%** du fait d'une **meilleure maîtrise** du travail des gardiens de déchetterie.

A l'inverse la distance parcourue par benne a augmenté de 8,5%. Ceci peut s'expliquer en partie par la fermeture de 2 décharges de classe 3 (à Champlitte et Francheville concernant 24% des inertes collectés).

Le ratio d'occupation des bennes est encore en augmentation : 4,35 t/benne en 2013 contre 3.82 t/benne en 2012. L'exercice 2013 se caractérise par l'embauche d'une vingtaine d'agents gardiens de déchetterie pour pourvoir au remplacement des gardiens de déchetterie titulaires transférés dans les effectifs du SYTEVOM au 1^{er} janvier 2013.

Tonnage collecté : 31 559 tonnes (dont 52% de déchet tout-venant, 36% de gravats, 10% de papier-carton et 2% de meubles)

Nombre de bennes collectées : 7252 bennes

Kilomètres parcourus : 351 158 km (et un budget de carburant représentant 204 740€ HT).

Autres prestations de service :

- transfert de bennes de refus pour COVED : 362 bennes,
- déplacement de conteneurs d'apport volontaires : 129 heures,
- maintenance des déchetteries et des camions : 1086 heures.

Effectif :

- 7 chauffeurs à temps plein,
- 2 techniciens à temps plein,
- 4 coordonnateurs de secteur,
- 19 gardiens de déchetterie.

Matériel :

- 10 camions porteurs dont 1 « mulet » de dépannage,
- 7 remorques.

**Chaque benne transportée en 2013
aura coûté 107€ HT.**



Il est à préciser également que le SYTEVOM a initié depuis 2009 la création au sein de sa régie d'un caisson-atelier. Ce caisson mobile permet à un salarié d'intervenir pour toutes les opérations de maintenance courante sur les sites des déchetteries, mais aussi d'assurer l'entretien du parc de camions. Une initiative qui conduit à faire des économies importantes dans le fonctionnement !



La remise officielle de la Marianne d'Or du développement durable au SYTEVOM

M. Alain Trampoglieri (Secrétaire Général de la Marianne d'or) est venu remettre en personne le Trophée de la Marianne d'Or du développement durable reçu fin 2012, en présence de Monsieur Cochet, Préfet de Haute-Saône et Monsieur Chrétien Député Maire de Vesoul, ainsi que de nombreux invités (élus, partenaires et adhérents).



4. La prévention et les nouvelles filières de valorisation

A. Les Ressourceries, l'économie verte, sociale et solidaire

Le réemploi est un axe fort du Programme Local de Prévention et le SYTEVOM poursuit son engagement auprès des structures associatives pour les aider à pérenniser leur activité et la filière.

Pour l'heure, 3 associations collectent et valorisent les objets déposés dans 15 déchetteries : Association Chantier environnement à Lure, Res'urgence à Scey-sur-Saône et Emmaüs 70 à Vesoul. En plus de son intérêt écologique qui réduit sensiblement la quantité de déchets enfouis, la Ressourcerie répond à une mission sociale avec l'emploi de personnel en insertion : une quinzaine d'équivalents temps plein à ce jour.

Le principe : un caisson Ressourcerie accueille les objets déposés pour une seconde vie, des ressourciers captent des objets potentiellement intéressants qui peuvent être réparés, triés et valorisés par l'association partenaire du site avant d'être mis en vente dans le magasin de cette même association.

Bientôt une 4^{ème} ressourcerie à Baume les Dames, prévu pour début 2014.

En 2013, ce sont 207 tonnes de déchets (et donc d'enfouissement) évités.



Des nouveaux locaux pour Res'urgence qui devient propriétaire, avec plus d'espace de stockage, et un meilleur aménagement du magasin.

B. Les nouvelles filières



Les Meubles

Le 06 décembre 2011, le SYTEVOM mettait en place à titre expérimental à la déchetterie de Lure la collecte séparée de meubles en vue de leur recyclage. Une première en France initiée par les distributeurs et fabricants de l'ameublement, en partenariat avec les collectivités locales, l'ADEME, les professionnels de la collecte et de la valorisation.

Suite à cela, la 1^{ère} convention nationale avec Eco-Mobilier a été signée le 22 mars 2013 au cours de la cérémonie de remise de la Marianne d'Or du développement durable.

Le SYTEVOM a équipé fin 2013, 14 déchetteries d'une benne dédiée aux meubles et les gardiens ont été formés par Eco-Mobilier. L'objectif est de collecter **3500 tonnes de meubles** et de diminuer le tonnage des encombrants de **500 tonnes** (grâce au captage des matelas et des éléments de literie)

966 tonnes ont été collectés en 2013.

60% ont été recyclés (bois : fabrication de panneaux et acier repris en aciéries) et 40% ont servi la valorisation énergétique.

Le gisement ameublement est évalué à 25 kg/habitant et par an, soit 5000 tonnes annuelles sur notre territoire.



Le SYTEVOM dans le cadre d'un partenariat public/privé avec SITA et Container Service assure la collecte et le regroupement des bennes meubles sur son territoire.

Le Plâtre

Après une expérimentation concluante de 6 mois menée sur 3 déchetteries, le SYTEVOM a décidé de poursuivre et d'étendre la collecte du plâtre sur d'autres sites. Un marché a été signé avec l'entreprise EVS pour la collecte et le regroupement sur des plates-formes avant leur traitement dans une usine spécialisée et située en Alsace.

143 tonnes de plâtres ont été ainsi collectées, traitées et évitées à l'enfouissement.

L'objectif est de collecter 600 tonnes de plâtre en 2014 qui viendront (comme les meubles) impacter à la baisse les tonnages d'encombrants.



Le Polystyrène

Plus de **23 tonnes** de polystyrène ont été recyclées par l'entreprise Knauf basée à Sainte-Marie en Chanois (70) depuis 2011. La collecte repose sur la mise en place de big bag en déchetterie. Pour des raisons de proximité, seules les déchetteries de Lure et Saint-Sauveur sont équipées de ce dispositif. Mais l'objectif à venir est d'étendre la collecte sur une quinzaine de déchetteries et de collecter **60 tonnes de polystyrène**.

C. Les déchets verts

En 2013, plus de 15 440 tonnes de déchets verts ont été collectées. On note une légère diminution par rapport à 2012. Une production de 62 kg/habitant/an.

Les broyeurs de déchets verts

Pour les Collectivités :

Dans le but de diminuer les apports de déchets verts en déchetteries et d'encourager les collectivités à recycler sur place les déchets verts en paillage, nous proposons aux collectivités un service gratuit de mise à disposition d'un broyeur.

Le broyat obtenu peut être utilisé en paillage, voire en compostage.

Le SYTEVOM a fait l'acquisition de 4 broyeurs, dispense des formations quant à l'utilisation du broyeur et aux possibilités de recycler le broyat en paillage. Les formations sont proposées aux employés communaux et aux élus.

Chaque collectivité qui a suivi la formation peut ainsi emprunter un broyeur. Ils sont implantés à Esprels, Dampierre sur Salon, Scey/Saône et Saint-Sauveur.

Depuis octobre 2013, 4 démonstrations ont été organisées et 86 personnes ainsi formées.

Pour les particuliers :

Le SYTEVOM incite à la pratique du broyage à domicile, pour aider les particuliers à gérer eux-mêmes leurs déchets verts, en attribuant une subvention, pour l'achat d'un broyeur, de 30% du montant de l'acquisition plafonné à 450€. La puissance des broyeurs devra être supérieure à 4 CV ou 3000 W. L'opération a débuté au second semestre et déjà 25 demandes ont été prises en charge.



Les végétteries

Les déchets verts sont déposés sur une plateforme dédiée (libérant du même coup une benne qui pourra servir à d'autres filières).

Un broyeur mobile réduit le volume ; le broyat ainsi obtenu est évacué dans les 48 heures et valorisé en compostage.

Un moyen de maîtriser les coûts de collecte et de traitement au bénéfice d'une production verte et citoyenne.

Elles sont au nombre de 4 :

- **Rougemont** : une plateforme de 600 m² mise en service en avril 2010 a produit en 2013, 295 tonnes de broyat évacuées sur la plate-forme de compostage de la société JMJ Compost à Autrey les Gray.
- **Lure** : une plateforme de 1000 m² mise en service en avril 2011 a produit en 2013, 2 196 tonnes de broyat évacuées sur une plateforme de compostage industrielle à Cernay (68).
- **Dampierre-sur-Salon** : une plateforme de 800 m² mise en service en juin 2011 a produit en 2013, 373 tonnes de broyat évacuées sur une exploitation agricole pour du co-compostage en bout de champ.
- **Frétigney** : une plateforme de 750 m² mise en service en aout 2012 a produit en 2013, 308 tonnes de broyat évacuées sur la plate-forme de compostage de la société JMJ Compost à Autrey les Gray.

En 2013, 1 954 tonnes de déchets verts issus des déchetteries et des végétteries ont été récupérées par 3 exploitations agricoles (2 en Haute Saône et 1 dans le Doubs), soit 13% du gisement total 2013 (32 déchetteries).



Le Compostage domestique

Le nombre de composteurs distribués a ralenti quelque peu depuis 2 ans. Cette opération a commencé en 2007. 710 composteurs ont été vendus aux adhérents en 2013, contre 1300 en 2012. 18049 foyers ont été équipés depuis 2007 soit un taux d'équipement de 22,37 %.

3 types de modèle Bois 400L et 600L et plastique 400L sont commercialisés au prix unique de 20€.



Le Lombricompostage

En 2013, 15 nouveaux foyers ont été équipés d'un lombricomposteur. Le modèle étant proposé à 30€ TTC avec les vers. Chaque foyer a reçu une formation lors de la remise du matériel afin de démarrer au mieux le processus.



Compostage en pied d'immeuble

7 immeubles sont équipés en composteurs.

Compostage en établissement

Collège de Favorney avec 3 composteurs rotatifs manuels.

D. Sondage sur les pratiques des habitants en matière de prévention...

Le SYTEVOM a confié à l'institut IPSOS la réalisation d'un sondage pour évaluer les pratiques des habitants en matière de prévention des déchets. La cible : des personnes âgées de 15 ans et plus sur un échantillon de 1000 personnes sur notre territoire.

Quelques résultats :

- **79 %** ont entendu parler de gestes ou d'actions pour réduire ses déchets. Les gestes les plus cités sont le compostage des épluchures (46%) et l'achat de produits sans ou avec moins d'emballages (21%).

- **33 %** mettraient un autocollant Stop Pub sur leurs boîtes aux lettres.

- **58 %** connaissent l'existence du caisson ressourcerie en déchetterie, et 33 % ont même déposé des objets.

- **70 %** des personnes interrogées font du compostage.

- **43 %** des personnes interrogées en habitat collectif seraient prêtes à composter.

5. Animation et communication

A. Les animations scolaires

Les animations scolaires sont réalisées par Le CPIE de la vallée de l'Ognon et la Maison de la Nature des Vosges Saônoises. 115 classes soit 2600 élèves ont ainsi bénéficié de ces interventions.

A chaque rentrée scolaire les écoles ont la possibilité de s'inscrire aux ateliers suivant le nombre de places disponibles :

- «**Contez vos déchets**» pour le cycle 1 (maternelle)
- «**La vie des déchets**» pour le cycle 2 (GS - CE1)
- «**Le tri et le recyclage**» pour le cycle 3 (CE2-CM2)
- «**Gestion des déchets**» pour le collège
- «**Le cycle de la matière**» pour le cycle 2
- «**Trier et mieux consommer**» pour le cycle 3
- «**Trier et mieux consommer**» option ressourcerie pour le cycle 3

B. Les stands d'information

En déchetterie avec distribution de compost gratuit pour les usagers.



Cette année à la déchetterie de Lure et Frétingey avec une démonstration de broyage des déchets verts pour les particuliers. L'occasion d'expliquer les bienfaits du paillage dans les jardins et éviter ainsi le recours aux pesticides.

Dans les Lycées lors de la semaine du développement durable.

Pour des associations lors de la journée de l'environnement.

Sensibiliser le grand public à la gestion des déchets. (tri, éco-consommation, compostage, toxiques...)

C. Les visites du Centre de Valorisation des Déchets

Les visites du Centre de Valorisation des Déchets sont possibles tout au long de l'année, pour des groupes constitués entre 15 et 60 personnes sur rendez-vous.

1500 visiteurs en 2013.

Nous accueillons chaque année 2 à 3 groupes d'adultes et des groupes de collégiens, en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie afin de promouvoir le tourisme de découverte économique en Haute-Saône.

D. Les portes ouvertes du Sytevom



Elles ont eu lieu le samedi 8 juin 2013.

Au programme :

L'incontournable **visite guidée du Centre de Tri et de l'Usine d'Incinération.**

- **Un grand Jeu Concours D3E** : un petit appareil électrique usagé apporté, une chance de participer au tirage au sort pour remporter un composteur en bois. 50 kg de D3E collectés.
- **Un stand info déchetteries** : Tout savoir sur les déchetteries : les apports, les nouvelles filières (polystyrène, plâtre, Meubles), les projets, les expérimentations.

300 visiteurs en 2013

- **Un stand info compostage** : Comment réussir son compost, vente de composteurs, vente de Lombricomposteurs (sous conditions).
- **L'atelier «Jardiner Naturellement»** avec la participation des CPIE de Brussey.
- **La charte "Jardiner, naturellement !"** est un programme régional de sensibilisation au jardinage sans pesticides pour promouvoir auprès des jardiniers amateurs les techniques alternatives de jardinage, plus respectueuses de l'environnement et de la santé.
www.jardiner-naturellement.org
- **Démonstration de levée avec un camion poubelle** du SICTOM de Villersexel, témoignage sur la Redevance Incitative du Président du SICTOM de Villersexel.
300 personnes au total sur la journée. Distribution de sacs Cabas et de carnets de courses.
80 % des visiteurs ont été très satisfaits et 100% des visiteurs conseilleraient cette visite à des amis.



E. La Semaine Européenne de Réduction des Déchets



Comme chaque année le SYTEVOM a participé à la SERD, avec pour thème le GASPILLAGE ALIMENTAIRE. Les Français jettent **20 kg de déchets alimentaires chaque année, dont 7 kg de produits non consommés encore emballés !**

Une conférence-débat a eu lieu sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Animée par Jean-Charles Cateau, nutritionniste, consultant-expert dans les filières agricoles et alimentaires, cette soirée conférence-débat s'adressait à **tout public**, visant à éclairer sur les origines du gaspillage alimentaire et sur la conservation des aliments. Après quelques rappels des enjeux et des principales causes du gaspillage, 3 témoins locaux ont pu faire part de leurs expériences en restauration collective. 80 personnes se sont déplacées pour l'évènement.

F. Les outils de communication

• **Matériel pédagogique**

Chaque année, nous mettons à disposition des collectivités, des associations ou des écoles qui le souhaitent du matériel pédagogique sur la gestion des déchets :

- des expositions (7 différentes)
- des jeux éducatifs (jeu de l'oie, jeu de 7 familles, Malle roule ta boule)
- des brochures : guides sur la réduction des déchets, sur le CVD, création cette année de la plaquette « L'essentiel » avec nos chiffres clés.

• **Distribution de guides** (guide déchetterie, Réduisons nos déchets...), de goodies (stylos, jetons de caddie, éco-quizz...), de sacs de courses.

• **Le site internet** 78 420 visiteurs en 2013 soit 215 visiteurs en moyenne par jour.

• **Création de notre page Facebook**, « likez » pour suivre toute l'actualité en direct.



Les Fougères
70130 NOIDANS LE FERROUX
Tél : 03 84 76 93 00
Fax : 03 84 76 39 00

www.sytevom.org



PRÉVENTION



TRI SÉLECTIF



DÉCHETTERIES



INCINÉRATION

**LA BONNE
SOLUTION**